

MOUVEMENT INTRA 2019

FICHE DE SUIVI SYNDICAL

À retourner par mail à :

capd.sudeducation34@gmail.com

Sud éducation Hérault, 23 rue Lakanal, 34090 Montpellier

Local syndical : 04.67.02.10.32

Nom : _____ Département : _____

Prénom : _____

Nom d'usage : _____ Né(e) le : ___/___/___

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Tel : _____ Mail : _____

IMPORTANT

Avec cette fiche
 faites nous
 parvenir par
 courrier ou par
 mail
 le récapitulatif de
 votre saisie et une
 copie des pièces
 justificatives

SITUATION ADMINISTRATIVE

Corps :

- PE
 Instit

Grade:

- Classe normale
 Hors classe
 Classe exceptionnelle

Position :

- En activité
 Congé formation (1)
 Congé parental (1)
 Congé longue durée (1)
 Congé longue maladie (1)
 Congé maternité (1)
 Détachement (1) (2)
 Disponibilité (1)
 Stage de reconversion (1)
 CNED (1)
 Autre (1) (2)

(1) Depuis le : ___/___/___ (2) Précisez : _____

AFFECTATION

Vous êtes :

- Titulaire (1) PES (1) Date de titularisation : ___/___/___ Échelon au 31/08/18 : ___

Affectation 2018-2019 :

- A titre définitif
 A titre provisoire (TP)

En poste depuis le : ___/___/___

Participant obligatoire :

- oui non

École de rattachement :

Nom de l'école et de la commune :

Nature du poste (adjoint sans spécialité, TR-ZIL, TRS, UPE2A...) :

Un doute, une difficulté, un coup de stress ?

N'hésitez pas à consulter vos élu-e-s SUD éducation :

capd.sudeducation34@gmail.com

04.67.02.10.32

Par ailleurs tous les documents utiles pour formuler votre demande de mutation sont [en ligne](#).



VOUS POUVEZ CALCULER VOS POINTS À L'AIDE DE CE TABLEAU, NOUS LES VÉRIFIONS VŒU PAR VŒU			POINTS
AGS (Ancienneté Générale de Service) au 31/12/18. <i>1 pt par année d'exercice en tant que titulaire seulement</i>	Date de titularisation :/...../.....	1 point	
Bonification pour fonctions particulières : direction, maître-formateur, ASH. <i>1 pt par an, jusqu'à 5 pts maximum</i>	Fonction particulière occupée : Depuis le :/...../.....	1 à 5 points	
Bonification REP+ ou quartiers urbains difficiles. <i>10 pts pour 5 années de services continus au 31/08/19</i>	Date d'affectation en REP+ :/...../.....	10 points	
Bonification REP ou écoles sortant de REP. <i>5 pts pour 5 années de services continus au 31/08/19</i>	Date d'affectation en REP :/...../.....	5 points	
Bonification panachage REP/REP+. <i>pour 5 années de services continus au 31/08/19</i>	Date d'affectation en REP/REP+ :/...../.....	2 points / année en REP+ 1 point / année en REP	
Bonification pour aide à la stabilité (postes peu attractifs). <i>3 à 5 pts pour 3 à 5 ans consécutifs au 01/09/19</i>	Date d'affectation sur poste peu attractif :/...../.....	3 à 5 points	
Bonification pour ancienneté sur le poste <i>3 à 5 pts pour 3 à 5 ans consécutifs au 01/09/19</i>	Date d'affectation sur poste actuel :/...../.....	3 à 5 points	
Bonification au titre du rapprochement de conjoint ou du détenteur de l'autorité parentale conjointe (Justificatifs à fournir). <i>Sous réserve que la résidence professionnelle du conjoint soit à plus de 50 km de l'affectation actuelle du PE.</i>	Date du mariage/pacs :/...../..... Nom, prénom du conjoint : Activité professionnelle : Département et commune de résidence :	10 points sur le 1 ^{er} vœu	
Bonification enfant à charge <i>1 pt par enfant</i>	Enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/19 et/ou à naître :	1 point par enfant	
Bonification pour la situation de parent isolé (Justificatifs à fournir).	Enfants à charge de moins de 18 ans au 01/09/19 :	4 points sur le 1 ^{er} vœu	
Bonification handicap.	Dates de validité de la RQTH :/...../..... au...../...../.....	800 points	
Fermeture d'un poste.	Poste supprimé :	500 points	
Réintégration après CLD (à demander avant le 15 avril).	Dernier poste occupé avant CLD :	Priorité absolue sur les vœux de la commune du dernier poste occupé.	
Réintégration après un détachement (à demander avant le 15 avril).	Dernier poste occupé avant détachement :	Priorité absolue sur les vœux de la commune du dernier poste occupé.	
Réintégration après congé parental (à demander avant le 15 avril) ou détachement dans le 2nd degré (à demander avant le 15 avril).	Dernier poste occupé avant congé parental ou détachement dans le 2 nd degré :	Priorité absolue (3 mouvements) Priorité absolue (1 mouvement)	
Indiquez nous ici toute information que vous jugerez utile, ce que vous souhaitez le plus, ce que vous redoutez le plus, ce qui serait vraiment insupportable, les moyens de transport dont vous disposez, ou pas, des difficultés particulières...			TOTAL